



Le 2 décembre 2021

# RENAULT LE MANS

## 170 points, jusqu'à quand ?

**Embauchés en 2018 pour la plupart, des salariés de production commencent à trouver le temps long pour accéder à une évolution.**

Rappelons que dans l'accord Reconnaissance de décembre 2017 (signé par la CGT), la direction générale de Renault visait à donner des perspectives motivantes d'évolution à une part importante des salariés en fabrication et logistique. Notamment, elle écrivait vouloir mieux répondre aux souhaits de reconnaissance des salariés en fluidifiant les parcours professionnels au sein de la filière 100 (151 et 152).

Dans ce même accord, la direction écrivait : « *L'entreprise considère que l'accès au niveau 185 P1 CS est un objectif destiné à être atteint par tous les opérateurs...* ».

Un objectif destiné à être atteint en combien de temps ? 10 ans, 15 ans, en fin de carrière ? Est-ce cela que la direction appelle une perspective motivante d'évolution ?

Pourtant, l'accord Reconnaissance mentionne qu'à raison de l'obtention d'un bloc de compétence par an, les salariés au coefficient 170 sont susceptibles d'accéder au coefficient 185, 3 ans après leur embauche. Alors pourquoi ce blocage ?

En attendant, les salariés eux, font souvent bien plus que le boulot qui est normalement attendu au niveau de leur classification.

**Ils/elles sont capables de tenir plu-**

**sieurs postes de fabrication dans leur UET, assurent les 1<sup>ers</sup> dépannages, savent remettre en cycle les installations robotisées, assurent l'entretien des pack-soudure, conduisent une presse ou une ligne, sont aussi caristes, participent aux actions d'amélioration de la performance...**

Après une première enquête syndicale menée dans les ateliers, les élus CGT ont pu constater qu'une part importante des salariés à 170 pts sont des femmes ! Il y a aussi des hommes, mais dans une moindre mesure.

Début octobre 2021, à l'occasion d'une rencontre avec le DRH Usine et la Responsable des Relations Sociales, la CGT a évoqué cette situation problématique. Laissant paraître leur étonnement, le DRH comme la Responsable

des Relations Sociales se sont engagés à y regarder de plus près.

D'ores et déjà, les élus CGT souhaitent recenser le maximum de cas de salariés à 170 pts depuis plusieurs années pour les remonter à la direction. La dynamique d'évolution souhaitée dans l'accord reconnaissance doit se mesurer avec des évolutions concrètes. Si tel n'est pas le cas, la CGT ne manquera pas d'interpeller la direction générale de Renault en central.

**Vous êtes concernés ? Parlez-en avec le(s) délégué(s) CGT de votre secteur. Faites part de votre situation.**

**Ensemble revendiquons un réel déroulement de carrière reconnaissant vos diplômes, vos savoirs et vos savoirs-faire !**

